



LE DEVOIR

Déluge de dons pour Haïti



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES MONTAGNES de sacs de vêtements qui touchent le plafond, des colonnes de cartons remplis de nourriture, de médicaments, de tout ce que le quotidien peut nécessiter: à Montréal, le Centre culturel canado-haïtien croule littéralement sous les dons destinés aux Haïtiens sinistrés après le passage de l'ouragan Jeanne. À un point tel qu'on a maintenant envahi l'espace gazonné devant le bâtiment, de façon à pouvoir commencer à charger les nombreux conteneurs qui partiront sous peu pour Haïti. Hier, des centaines de bénévoles ont encore donné de longues heures de leur temps pour faire le tri dans les dons reçus. Près d'un million sept cent mille dollars ont déjà été recueillis par différents organismes. Nos informations en page A 2.

Gagliano ne peut se cacher derrière Chrétien

Le plus haut fonctionnaire au pays est très clair au sujet du dossier des commandites

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Alfonso Gagliano aurait dû démissionner de son poste de ministre des Travaux publics lors du lancement du programme des commandites, puisqu'il était responsable d'un dossier contrôlé entièrement par le premier ministre Jean Chrétien, ce qui est anormal et ne respecte pas la hiérarchie, selon l'actuel greffier du Conseil privé et plus haut fonctionnaire du pays, Alex Himelfarb. Ce dernier a affirmé que, malgré cette structure de gestion inhabituelle, la responsabilité ministérielle ne changeait pas, ce qui empêchera M. Gagliano de se cacher derrière Jean Chrétien en invoquant qu'il ne savait rien.

VOIR PAGE A 8: GAGLIANO

MONTRÉAL

Des logements dans et autour du carmel

L'intégrité des bâtiments, du mur d'enceinte et du jardin sera respectée, selon les experts du Groupe Prével

STÉPHANE BAILLARGEON

Il y aura des logements en copropriété dans mais aussi et surtout autour du carmel de Montréal. Seulement, le projet immobilier en développement respectera l'intégrité des bâtiments, du grand jardin et de son imposant mur d'enceinte, annoncent au *Devoir* le promoteur et son architecte.

La solution originale imaginée par les experts du Groupe Prével consiste à transformer en résidences la plupart des bâtiments du complexe conventuel (sauf la chapelle) et à ériger de nouvelles habitations autour du site. Les constructions neuves se situeraient à proximité du mur d'enceinte de l'établissement, qui serait donc rénové et protégé. Le jardin, lui, serait subdivisé en sections privées et publiques.

Par ailleurs, la vente du carmel de Montréal au promoteur est maintenant «irrévocable», selon Jacques Vincent codirigeant du Groupe Prével. «Les religieuses ont accepté notre offre sans conditions, dit-il. L'entente a été conclue il y a plusieurs semaines, mais je n'avais pas encore l'autorisation de la confirmer.

VOIR PAGE A 8: CARMEL

INDEX

7	Annances.....	B 5	Idées.....	A 7
7	Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
7	Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
7	Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 5
7	Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
7	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Une mère est accusée d'avoir aidé son fils à mettre fin à ses jours

La compassion sera au cœur du procès, assure l'avocat de la défense

BRIAN MYLES

Charles Fariala a fait son deuil de la vie le printemps dernier. Le plus difficile pour lui fut d'obtenir l'aide de sa mère, Marielle Houle, qui est aujourd'hui accusée d'avoir facilité son suicide.

Mme Houle s'est traînée de peine et de misère jusqu'au banc des accusés, une boîte de mouchoirs à la main, pour répondre à une accusation d'avoir aidé ou encouragé son fils à se donner la mort, un crime passible d'une peine maximale de 14 ans de pénitencier. Le

ministère public a consenti à la remise en liberté de la dame de 58 ans, à la condition qu'elle consulte son psychiatre dès aujourd'hui. Les policiers ont trouvé Mme Houle en état de choc, dimanche matin, dans l'appartement de la rue Drolet où Charles Fariala s'est suicidé.

Agé de 36 ans, M. Fariala souffrait de la sclérose en plaques, une maladie à symptômes multiples qui peut-être fatale dans certains cas. En raison de la mise en accusation de Mme Houle, peu de détails de cette affaire ont été rendus publics hier. Charles Fariala n'était pas complètement terrassé par la maladie

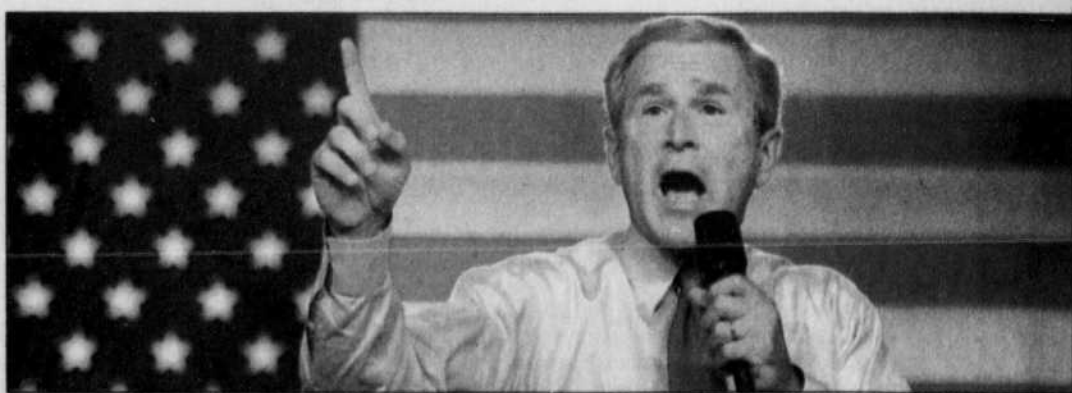
— des voisins l'ont vu marcher et transporter des sacs. Il éprouvait cependant de vives douleurs, a dit hier dans les couloirs du palais de justice Dulcinea Langfelder, une ancienne amie de cœur et collègue du disparu. Mme Langfelder a joué dans *Victoria*, une pièce de théâtre écrite en 1999 par M. Fariala. L'actrice l'a vu pour la dernière fois en mai, et il lui avait clairement fait comprendre qu'il ne laisserait pas la sclérose en plaques le malmenier trop longtemps.

VOIR PAGE A 8: MÈRE

L'administration Bush amorce un virage sur l'Irak à six semaines de la présidentielle

La Maison-Blanche reprend à son compte l'idée de tenir une conférence internationale, qui aurait lieu au Caire à la mi-octobre

La nouvelle proposition sur l'Irak de Colin Powell est presque passée inaperçue à la fin de la semaine dernière, mais marque néanmoins un virage important. Les États-Unis se sont, en effet, déclarés favorables à la tenue d'une conférence internationale sur l'Irak. Tout en l'attribuant au chef du gouvernement provisoire à Bagdad, le secrétaire d'État américain a ainsi repris à son compte une proposition longtemps vainement défendue par la France et la Russie. La réponse de Paris n'a pas tardé: avant de s'engager dans un tel processus, la France exige que la question du retrait de l'Irak des forces américaines figure à l'ordre du jour de la conférence.



KEVIN LAMARQUE REUTERS

George W. Bush en campagne dans l'Ohio, hier. À l'approche de l'élection présidentielle de novembre, son administration accepte maintenant la tenue d'une conférence internationale sur l'Irak.

Unis étaient disposés à tenir une conférence internationale sur l'Irak, en octobre.

L'idée avait été défendue, en 2003, par la France et la Russie. Plus récemment, elle a été reprise par John Kerry, dont l'un des arguments de campagne est de reprocher à l'administration Bush d'avoir isolé les États-Unis sur la scène internationale en intervenant de manière unilatérale en Irak.

Le secrétaire d'État Powell a fait cette proposition dans une interview au *New York Times*, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, à un moment où une

VOIR PAGE A 8: CONFÉRENCE

■ Raids aériens sur Fallouja et Sadr City, page A 5

ACTUALITÉS

Bourque fait obstruction à la réforme électorale de Montréal

ANTOINE ROBITAILLE

Pierre Bourque et l'opposition officielle à Montréal se sont mis dans un mode «filibuster», hier, au conseil municipal. Leur but: empêcher l'administration Tremblay d'avancer dans sa réforme électorale, qui pourrait voir la disparition des «districts», une proposition qui a soulevé des réticences jusque dans les rangs du parti du maire, l'UCIM, notamment chez Marvin Rotrand, élu de Notre-Dame-de-Grâce.

Rappelons que Montréal doit déposer le 1^{er} décembre des recommandations au gouvernement du Québec concernant le «cadre électoral», c'est-à-dire la façon dont les conseillers municipaux seront élus. Certains des scénarios étudiés impliquent la disparition des districts, lesquels composent les arrondissements. Auquel cas les élus d'un arrondissement ne représenteraient plus une partie bien précisée d'un arrondissement, mais l'ensemble.

Pourquoi réviser ce cadre? La fusion avait précipité de premières élections qui se sont tenues en 2002 selon des normes qu'on savait temporaires, et qui devaient être revues une fois la grande ville mise sur pied. En plus, depuis, le maire Tremblay a obtenu une nouvelle charte qui a décentralisé la ville — la loi 33 — opération qui visait entre autres à rallier les défusionnistes à la cause de la grande ville — ce qui n'a pas fonctionné puisque 15 arrondissements quitteront la métropole en 2006. Aussi, une des dispositions de cette nouvelle charte fait en sorte que les maires d'arrondissement seront désormais élus au suffrage universel, alors qu'ils étaient jusqu'à maintenant nommés par le maire de Montréal. Leur statut de maires élus directement par leurs commettants complique les choses, les fait changer de statut par rapport aux autres élus de leur secteur. Une des solutions qui ont

été avancées serait donc l'élection d'une liste d'au moins cinq conseillers pour chaque arrondissement.

Cette option a été rejetée ces derniers temps par Pierre Bourque qui y voit une perte pour l'identité des districts et une façon de «saper les bases de la démocratie locale». Le conseiller Rotrand, qui est membre de l'équipe Tremblay, s'est aussi déclaré ouvertement opposé à ce changement: «Quand tout le monde est votre conseiller municipal, personne n'est votre conseiller municipal» a-t-il déclaré à *The Gazette* récemment. Il affirme qu'au Canada, il n'y a qu'à Vancouver où il n'y a pas de districts. Or, un référendum aura lieu en octobre pour les recréer.

M. Rotrand réclamait par ailleurs que la population soit consultée sur les modifications au cadre électoral. Son vœu a été exaucé: l'administration Tremblay a déposé hier une proposition au conseil municipal par laquelle elle mettrait sur pied un processus de

consultation léger. Cette commission remettrait un rapport au conseil municipal, qui voterait sur la proposition à faire parvenir au ministre des Affaires municipales, lequel tranchera en dernier lieu sur le cadre électoral. Le maire a précisé hier que ce vote serait libre, c'est-à-dire que le principe de ligne de parti serait levé.

Mais l'opposition officielle, résolue à bloquer la création même de cette commission, a tenté hier d'empêcher l'adoption de l'ordre du jour. À 22h15 hier, la présidence a refusé l'argumentation de Vision Montréal et l'ordre du jour a été adopté. Le conseil municipal se poursuit aujourd'hui et Vision Montréal déposera une quinzaine d'amendements à la proposition sur la consultation publique, toujours dans l'esprit du «filibuster», autrement dit l'obstruction parlementaire.

Le Devoir

MÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

Peut-être connaissait-il trop bien les ravages de la maladie? Dramaturge à ses heures, Charles Fariala travaillait comme préposé aux bénéficiaires à l'Hôpital Saint-Charles-Borromée, un centre de soins de longue durée où séjourner des patients durement atteints par cette affliction imprévisible qui s'attaque à la myéline (la gaine des fibres nerveuses du système nerveux central), provoquant de la fatigue extrême, des pertes d'équilibre, des troubles visuels, des raideurs musculaires et parfois même la paralysie.

Mme Langfeldt est convaincue que Marielle Houle, «une mère extraordinaire», n'a pas pris elle-même l'initiative de mettre fin aux jours de son fils. «Mais Charles était convaincant. Il a trimbalé sa mère dans cette affaire-là», croit-elle. «Je suis venue ici aujourd'hui pour voir Marielle, pour lui dire que je suis triste et que je vais l'aider le plus que je le peux. [...] Je veux la soutenir. Je sais qu'elle a souffert de façon inimaginable. Le fait de l'avoir vu mourir — ne serait-ce que ça —, cela devait être extrêmement traumatisant», a-t-elle ajouté.

L'avocat de Mme Houle, Salvatore Mascia, a bon espoir d'obtenir l'acquiescement de la mère éplorée qui, par ses sanglots et son expression de désespoir, a jeté hier un silence glacial dans une salle d'audience bondée d'une cinquantaine de personnes. C'est la première fois en vingt ans de carrière que M^{me} Mascia est confronté à une cause semblable. Mme Houle est en effet accusée d'avoir aidé son fils à se suicider, et non de meurtre ou d'homicide involontaire comme ce fut le cas dans les causes d'euthanasie qui ont défrayé la manchette dans les dix dernières années. À cet égard, les procureurs ont porté «une accusation plausible», estime M^{me} Mascia.

M^{me} Mascia n'est guère au fait des derniers moments de Charles Fariala, qui se serait suicidé au moyen de produits de nature inconnue. Il ne connaît pas davantage l'état de santé de sa cliente, qui faisait l'objet d'un suivi psychiatrique antérieur à cette tragédie. Malgré son extrême fragilité, Mme Houle, une infirmière de métier, a prodigué des soins à son fils jusqu'à la dernière heure. «Elle a agi strictement par compassion. [...] Nous tous, un jour ou l'autre, sommes confrontés à la souffrance et à la maladie de nos proches», a dit M^{me} Mascia. Cet élément de compassion sera au cœur du procès à venir, a assuré l'avocat.

Pour l'organisme Handicap, vie et dignité, l'empressionnement de l'avocat et des médias à relancer le débat sur l'euthanasie est révélateur de l'attitude de la société à l'égard des handicapés. «Tous ceux qui sont peu ou pas utiles à la société n'ont pas vraiment de valeur, et on invoque toutes les raisons possibles pour justifier leur mort», estime Hélène Rumak, cofondatrice du groupe. Pour Handicap, vie et dignité, le vrai débat consiste à déterminer si Charles Fariala et ses proches ont bénéficié de toutes les ressources disponibles pour affronter la maladie incurable sans y laisser leur amour-propre. Le désespoir de Charles Fariala trouve peut-être ses origines ailleurs que dans la sclérose en plaques, laisse entendre Mme Rumak, désireuse d'en connaître plus sur cette cause.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

GAGLIANO

SUITE DE LA PAGE 1

Hier, devant la commission Gomery qui enquête sur le scandale des commandites, Alex Himelfarb, qui n'était pas en poste au moment du scandale, est venu expliquer la notion de responsabilité et d'imputabilité ministérielle, confirmant du même coup que la gestion du programme des commandites n'avait rien de normal.

«Le bureau du premier ministre exerce beaucoup d'influence, mais le ministre doit dire non s'il ne se sent pas à l'aise [avec une situation]», a expliqué Alex Himelfarb, bien au courant des jeux de pouvoir qui se trament dans les coulisses du Parlement. En tant que plus haut fonctionnaire du pays, il est constamment en lien avec le bureau du premier ministre et connaît les règles de procédures par cœur.

Or, d'après les procédures en vigueur dans un système parlementaire de type britannique, M. Gagliano aurait dû quitter son poste en voyant que ses protestations auprès de Jean Chrétien ne portaient pas leurs fruits.

Il a pourtant fait envoyer une lettre au bureau du premier ministre le 8 septembre 1997, expliquant son malaise devant la situation. On peut lire à quel point M. Gagliano est mécontent d'être le figurant dans la gestion du programme des commandites. «Le ministère du Patrimoine canadien et le Bureau d'information du Canada [maintenant nommé Communications Canada] gèrent leurs fonds, mais puisque le fonds de Travaux publics relève du premier ministre, cela met le ministre Gagliano dans une position où il est responsable d'un fonds qu'il ne contrôle pas», peut-on lire. La note de service se termine par «le ministre Gagliano voudrait jouer un rôle dans la gestion du fonds s'il doit en être redevable, avec la possibilité de coordonner l'utilisation entière du Fonds pour l'unité canadienne dont est responsable le ministère des Travaux publics».

La réponse du bureau du premier ministre a été rapide et sans équivoque: pas question. Il est toutefois impossible de savoir pour l'instant si le bureau du premier ministre a accordé au ministre Alfonso Gagliano une partie ou encore l'entière responsabilité du programme des commandites quelques années plus tard.

Selon Alex Himelfarb, M. Gagliano aurait dû aller

plus loin. «Si vous vous retrouvez dans cette situation en tant que ministre, vous avez la responsabilité de faire changer les choses ou alors de démissionner?», lui a demandé le procureur de la Commission. «Oui, exactement», a répondu M. Himelfarb.

Ce dernier a ajouté: «L'autorité revient au ministre, il est responsable des dossiers dans son ministère. Il n'y a aucun moyen de s'en soustraire.» Même si c'est le premier ministre qui décidait, s'est interrogé le procureur. «C'est ça», a conclu M. Himelfarb.

Si des questions étaient soulevées à la Chambre des communes sur l'attribution des sommes, c'est Jean Chrétien qui aurait dû répondre, puisqu'il dirigeait le programme des commandites, du moins à ses débuts. Par contre, étant donné que l'argent sort du ministère des Travaux publics et que le programme est géré par les fonctionnaires des Travaux publics, c'est Alfonso Gagliano qui est responsable du dossier, selon Alex Himelfarb.

«Les ministres doivent mettre en place les mécanismes et faire respecter les règles dans les dossiers qui ont été confiés à leur ministère par le Parlement. C'est leur responsabilité», a répété le greffier du Conseil privé, soit l'équivalent du sous-ministre du premier ministre.

Alfonso Gagliano ne pourra donc pas plaider que c'est Jean Chrétien qui contrôlait le programme et qu'il n'y pouvait rien. Il était de son devoir de faire changer cette structure ou alors de quitter ses fonctions.

Il ne pourra pas non plus se décharger sur les fonctionnaires de son ministère et expliquer que c'est la faute uniquement de Charles Guité et de son équipe. «Les conséquences viennent avec la responsabilité de ministre», a souligné Alex Himelfarb. Les styles des ministres et des sous-ministres peuvent varier. Certains sont actifs, d'autres font davantage confiance à la fonction publique. Mais ça ne diminue pas la responsabilité du ministre. L'augmentation des responsabilités des fonctionnaires ne diminue pas celle du ministre, ce n'est pas un jeu à somme nulle.»

La nomination de Charles Guité était aussi inhabituelle

Le sous-ministre des Travaux publics de l'époque, Randal Quail, en prend aussi pour son rhume dans le témoignage d'Alex Himelfarb. M. Quail aurait dû empêcher la nomination de Charles Guité à la tête du programme des commandites puisque cette promotion demandée par le bureau du premier ministre contre-

CARMEL

SUITE DE LA PAGE 1

Alors voilà: c'est fait. Nous passerons chez le notaire quand la communauté déménagera.»

Les carmélites, installées sur le plateau Mont-Royal depuis plus de cent ans, ont décidé de vendre leur cloître urbain pour s'en faire construire un nouveau à Lanaoia, sur la rive nord du fleuve. Selon plusieurs sources, la communauté a d'abord offert de vendre son complexe à la Ville, qui l'a refusé. Les sœurs recluses ont ensuite elles-mêmes sollicité le Groupe Prével, un promoteur choisi en raison de son expérience dans des projets patrimoniaux. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

«Les rumeurs qui circulent depuis quelques mois laissent envisager le pire pour le site. Soyons clair: il n'est pas question de démolir les édifices, ni même d'abattre le mur», commente l'architecte Aurèle Cardinal, du Groupe Cardinal Hardy, embauché par Prével pour travailler au site sensible. La firme a reçu plusieurs prix prestigieux pour ses réalisations et ses aménagements, notamment dans le Vieux-Montréal. «Nos évaluations préliminaires débouchent sur la proposition de conserver la totalité des bâtiments, sauf les ajouts en béton, dont deux garages, qui ont dénaturé l'ensemble. Nous n'avons pas l'intention d'apporter des modifications à l'extérieur du cloître, ni à sa volumé-

trie, ni même à sa fenestration. Nous voulons faire un projet de qualité. Nous sommes bien conscients de la valeur de cet ensemble, dont le jardin constitue un atout majeur.»

D'où l'idée des résidences agglutinées, ces «éléments périphériques longeant le mur», comme les décrit techniquement M. Cardinal. «En plus, notre projet respecte la vocation résidentielle du lieu, puisque le carmel a toujours été habité par des religieuses, ajoute-t-il. Nous prévoyons même ouvrir une partie du jardin au public, alors qu'il s'agissait d'un lieu inaccessible jusqu'ici.»

M. Cardinal travaille avec un ingénieur forestier qui a recensé tous les arbres du jardin. Il précise que la chapelle elle-même ne subirait aucune transformation, ni intérieure, ni extérieure, sans indiquer à quoi elle servirait une fois que la communauté religieuse aura déménagé.

L'architecte expose finalement les conséquences d'un éventuel achat public du carmel, une solution dont rêvent certains défenseurs du site. «La Ville est un mauvais locataire et un mauvais propriétaire, dit-il. Regardez l'état de l'ancienne gare Viger. Regardez l'état des murs d'enceinte dont la ville a la charge autour du mont Royal. Montréal n'a même pas les moyens d'entretenir les bâtiments qu'elle possède déjà. Au contraire, d'éventuels propriétaires privés prendraient bien soin du monastère transformé.»

Le débat se transporterait maintenant auprès du conseil d'arrondissement où le nouveau propriétaire du monastère demandera un permis de construction

venait aux règles d'embauche de la fonction publique.

Rappelons que le 23 novembre 1995, Warren Kinsella, le chef de cabinet du ministre des Travaux publics à l'époque, David Dingwall, envoyait une lettre au sous-ministre du même ministère, Randal Quail. La missive explique que le bureau du premier ministre veut créer un super programme des commandites en regroupant tous les dossiers et budgets sous le même chapeau, en l'occurrence celui de Charles Guité. Ce dernier est alors fonctionnaire, mais doit obtenir un nouveau statut plus important pour lui permettre de gérer ce dossier.

Or, que le bureau du premier ministre recommandait un fonctionnaire est tout à fait inhabituel, soutient Alex Himelfarb. «Ce n'est pas approprié, dit-il. À moins de trouver une très bonne raison, et je ne vois pas ça dans le document.» Effectivement, dans la réponse de Randal Quail, on voit bien que celui-ci s'interroge sur cette demande, mais sans plus.

Charles Guité aurait pourtant dû subir le concours de la fonction publique et suivre les règles de promotion pour obtenir ce poste, estime le greffier du Conseil privé. «La réponse normale de M. Quail aurait dû être: "merci pour vos conseils, on s'en reparle". Ce qui signifie qu'il ne peut pas accepter, car ça ne suit pas les règles. C'est une façon polie de s'exprimer entre fonctionnaires, c'est la pratique normale», a affirmé Alex Himelfarb.

Message clair de Jean Chrétien

De plus, Alex Himelfarb a confirmé que Jean Chrétien envoyait un message clair à tout l'appareil gouvernemental en signant lui-même certaines autorisations de sortie d'argent pour le programme des commandites.

Lors de leur témoignage il y a deux semaines, les hauts fonctionnaires du Conseil du trésor admettaient qu'il s'agissait là d'un précédent, qu'ils ne pouvaient se souvenir d'une autre occasion où un premier ministre aurait lui-même signé les demandes de fonds pour un programme. Les propositions visaient à décharger des fonds de la réserve pour l'unité canadienne et de les transférer au ministère des Travaux publics pour financer le programme de commandites.

«C'est un signal à la fonction publique que ce programme compte à ses yeux», a déclaré Alex Himelfarb, nommé à ce poste par Jean Chrétien en mai 2002.

Le Devoir

nécessitant un changement de zonage. Des citoyens pourraient ensuite appeler un référendum où se prononceraient des résidents du secteur.

Contre-attaque

Les défenseurs d'une future vocation «publique» du carmel s'organisent déjà. Des organismes pour la sauvegarde du patrimoine, des groupes communautaires et environnementalistes, des organismes de concertation du plateau Mont-Royal ainsi que des associations de résidents ont développé une position commune sur la préservation du site. Ils ont même constitué officiellement une coalition à cette fin.

La déclaration du groupe de défense, formé jeudi dernier, souhaite que la mutation du lieu «soit à la hauteur de sa valeur collective, respecte son caractère unique et assure son accessibilité au service de la collectivité». Le texte demande aux autorités publiques d'intervenir pour «assurer que l'intégrité de ce site soit conservée pour les générations futures». Il exige finalement un classement du lieu et un moratoire montréalais sur tout changement de vocation pour d'autres biens de ce type, le temps de réfléchir collectivement à leur vocation.

La Coalition pour la préservation du site du carmel fait circuler une pétition répertuant ces exigences. Un représentant du groupe Héritage Montréal, membre de la coalition, devait défendre la position commune hier au conseil municipal.

Le Devoir

CONFÉRENCE

SUITE DE LA PAGE 1

polémique s'est propagée comme un feu de paille à Washington sur la faisabilité — et la légitimité — des élections législatives prévues pour fin janvier en Irak. Le numéro deux du département d'État, Richard Armitage, a estimé, vendredi, que les élections devaient se tenir sur l'ensemble du territoire, alors que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait jugé, jeudi, que, si la violence empêchait leur tenue sur un quart ou un cinquième du territoire, comme ce serait le cas si elles se tenaient aujourd'hui, il faudrait s'y résoudre. «Rien n'est parfait dans la vie», avait dit M. Rumsfeld.

Dans l'interview, publiée samedi par le *New York Times*, Colin Powell indique: «Nous sommes en train de préparer une conférence régionale qui rassemblerait tous les dirigeants irakiens et le G8», le groupe des huit pays les plus industrialisés. Le secrétaire d'État espère que la conférence se tiendra «en octobre». Il porte l'initiative de cette réunion au compte du premier ministre irakien par intérim, Iyad Allawi. «C'est cela que veut M. Allawi, dit-il. Ce sera sa conférence.»

L'Égypte a en effet annoncé hier que la conférence internationale se tiendrait au Caire à la mi-octobre, une annonce qui a été bien reçue par plusieurs capitales occidentales. Le ministre danois des Affaires étrangères, Per Stig Moeller, a indiqué qu'il soutenait sans condition préalable ce projet. «Si l'Irak invite, alors nous vien-

drans» a-t-il dit. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, a qualifié de «bonne nouvelle» l'annonce de cette conférence.

L'idée d'une conférence internationale avait été lancée quelques semaines après la chute de Bagdad en avril 2003 par la France et la Russie. Elle n'avait jamais été jugée opportune par la coalition, qui préférait obtenir simplement un mandat de l'ONU pour administrer l'Irak. En décembre, le secrétaire général, Kofi Annan, avait lancé un «groupe des amis de l'Irak», comptant les pays de la région et les membres du Conseil de sécurité, mais il avait été rapidement rabouffé par Washington.

Hier, le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, a répondu à la proposition de M. Powell en demandant que la question du retrait des forces américaines soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence internationale désormais préconisée par Washington. «C'est une question qui devra figurer dans l'ordre du jour d'une telle conférence, si on veut qu'elle ait lieu», a-t-il déclaré. Pour le chef de la diplomatie française, la question d'un retrait américain est «déjà posée par la situation [...] celle du chaos en Irak avec une insécurité généralisée, y compris dans la zone verte» de Bagdad où se trouvent le gouvernement intérimaire irakien et l'ambassade des États-Unis.

Trente-deux pays disposent actuellement de troupes en Irak, déployant au total plus de 160 000 soldats dans le cadre de la coalition placée sous le commandement des États-Unis, qui en ont entre de 140 000.

M. Barnier n'a pas voulu entrer dans la polémique sur une éventuelle instrumentalisation de la confé-

rence internationale à des fins électorales. La question clé est «comment la réussir, la rendre utile?», a-t-il fait valoir. Le ministre a ainsi demandé que «soient inclus les différentes communautés et les pays de la région», ainsi que «l'ensemble des forces politiques [irakiennes], y compris celles qui ont choisi la voie de la résistance par les armes».

Le ministre danois, dont le pays est l'un des fidèles alliés des États-Unis, a estimé au contraire que l'opposition irakienne ne devait pas participer à cette conférence.

Mais la question du retrait des forces de la coalition est pour la France tout aussi vitale. Il est «aux termes mêmes de la résolution 1546 [du Conseil de sécurité de l'ONU] une question qui se pose», a rappelé le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Hervé Ladsous. Dans le cadre de cette résolution adoptée à l'unanimité le 8 juin, le mandat de la coalition «sera réexaminé à la demande du gouvernement ou 12 mois après la date de l'adoption de la présente résolution».

Pour mieux rappeler ce contexte, la France préférait que la conférence se réunisse au siège de l'ONU à New York, lieu hautement symbolique. «Le seul lieu est celui de New York, des Nations unies», a déclaré Michel Barnier.

Mais la France pourrait être favorable à ce qu'elle ait lieu dans une capitale de la région si un consensus se dégageait en ce sens. «S'agissant des modalités de cette conférence, il est clair que celles-ci doivent faire l'objet d'une concertation approfondie qui ne fait que commencer», a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay.

D'après Le Monde et AFP

LES SPORTS

CYCLISME

Ullrich déclare forfait

Bardolino — L'Allemand Jan Ullrich a déclaré forfait pour l'épreuve du contre-la-montre des championnats du monde de cyclisme sur route, invoquant des maux d'estomac. L'ancien vainqueur du Tour de France était considéré comme l'un des prétendants sérieux pour les épreuves de contre-la-montre de demain et de course en ligne de dimanche. Cependant, son équipe a diffusé un communiqué déclarant que le coureur rentrait en Allemagne alors que les championnats du monde se tenaient hier en Italie. — AP

LIGUE NATIONALE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
y-Atlanta	92	64	590	—
Philadelphie	81	75	519	11
Floride	80	76	513	12
New York	69	87	442	23
Montréal	65	92	414	27 1/2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
y-St. Louis	103	52	665	—
Chicago	87	68	561	16
Houston	86	70	551	17 1/2
Cincinnati	72	83	465	31
Pittsburgh	70	86	449	33 1/2
Milwaukee	64	90	416	38 1/2

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
Los Angeles	89	66	574	—
San Francisco	87	69	558	2 1/2
San Diego	85	71	545	4 1/2
Colorado	67	88	432	22
Arizona	47	109	301	42 1/2

Hier
 N.Y. Mets à Atlanta (remis au 28, pluie)
Floride 4 Montréal 1
 Pittsburgh 6 Philadelphie 1
 Cincinnati à Chicago Cubs
 St. Louis à Houston
 Milwaukee en Arizona
 Colorado à Los Angeles

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
G	P	Moy.	Diff	
x-New York	97	59	622	—
x-Boston	94	62	603	3
Baltimore	74	81	477	22 1/2
Tampa Bay	66	88	429	30
Toronto	65	90	419	31 1/2

Section Centrale				
G	P	Moy.	Diff	
y-Minnesota	90	66	577	—
Chicago	79	77	506	11
Cleveland	76	80	487	14
Detroit	69	86	445	20 1/2
Kansas City	57	98	368	32 1/2

Section Ouest				
G	P	Moy.	Diff	
Oakland	88	67	568	—
Anaheim	87	68	561	1
Texas	86	69	555	2
Seattle	60	95	387	28

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
 y - champion de section.

Hier
 Toronto 4 Baltimore 1
 Boston 7 Tampa Bay 3
 Detroit 4 Chicago White Sox 2
 Anaheim au Texas
 Cleveland à Kansas City
 Seattle à Oakland

Jeux paralympiques

Et de 5 pour Petitclerc

Athènes — Chantal Petitclerc a poursuivi sa domination aux Jeux paralympiques, hier. La Montréalaise a enlevé une cinquième médaille d'or en cinq épreuves, s'imposant cette fois au 200 mètres en fauteuil roulant.

Petitclerc, âgée de 34 ans, a dominé l'épreuve d'un bout à l'autre, comme elle l'avait fait lors du 100 mètres la semaine dernière. Elle a franchi la distance en 28,95 secondes, devançant la Suisse Manuela Schaefer et l'Américaine Tatyana McFadden.

«Je savais que mes deux principales rivales effectuent de très bons départs et il était important pour moi de bien partir, a confié Petitclerc, qui a également remporté les 400, 800 et 1500 mètres. Je suis restée en avant pendant toute la course. J'ai réalisé un beau 200 mètres.»

En plus de ces cinq médailles d'or, Petitclerc a également fracassé trois records du monde à ces jeux. Hier, elle a raté la marque mondiale sur 200 mètres par 16 centièmes de seconde.

«J'aurais aimé améliorer le record. Mais la fatigue de la semaine commence à s'accumuler. Mais courir le 200 mètres en moins de 29 secondes, c'est un très bon chrono.»

Même si ses attentes étaient élevées en venant à Athènes, l'athlète native de Saint-Marc-des-Carières était ravie de ses performances. «Je viens de vivre des jeux extraordinaires. Je m'attendais à réaliser de bonnes performances. Les cinq médailles d'or, je les voulais vraiment. Les trois records du monde, c'est un bon. J'ai vécu des moments vraiment intenses. Je suis très, très contente de toutes mes performances. Pour moi, ce sont des petits moments de perfection», a conclu Petitclerc, qui ne songe pas encore à la retraite.

Record pour Beaudoin

Au 200 mètres chez les hommes, le Montréalais André Beaudoin a triomphé en signant un nouveau record paralympique en 31,22 secondes. Il a devancé le Mexicain Salvador Hernandez et le Suisse Beat Boesch. Dean Bergeron de Saint-Augustin-de-Desmaures s'est classé quatrième en 32,45.

«Je tenais vraiment à ce 200 mètres, a mentionné Beaudoin. C'était ma dernière épreuve et je commençais à ressentir la fatigue. J'avais tellement peur de perdre, même de terminer deuxième, que j'ai tout donné. Quand je n'ai pas vu le Suisse à ma gauche avant la sortie du premier 100 mètres et que j'en gagnais beaucoup sur le Mexicain à ma droite, je me suis dit que la victoire était en vue.»

Kirby Côté quittera pour sa part les Jeux paralympiques avec une récolte de sept médailles, dont cinq d'or. La nageuse de Winnipeg a mérité sa cinquième médaille d'or, enlevant les honneurs du 50 mètres libre pour les athlètes mal voyants.

En cyclisme, le tandem composé de Stéphane Côté de Québec et Pierre-Olivier Boily de Roberval a terminé le contre-la-montre de la classe B3 en neuvième position, hier. Ils ont franchi l'arrivée au cinquième rang en parcourant la distance de 22 kilomètres en un temps de 30 minutes six secondes.

Quant à Steve Rover de Montréal et son partenaire Brian Cowie, ils ont dû se contenter du 20^e rang.

Dans la catégorie CP3, Jean Quevillon, de Sainte-Adèle, a terminé en troisième position (17:17) du contre-la-montre. Ce temps lui a cependant permis de terminer au cinquième rang du classement général. — PC

Marlins 4, Expos 1

Au Stade, ça sentait la fin d'une époque

RICHARD MILO

Il n'y avait que 3,923 personnes lundi pour assister au premier match de ce qui est peut-être la dernière série à Montréal.

C'était triste. Ça sentait la fin d'une époque. Jacques Ménard, l'ancien membre du conseil d'administration des Expos, a assisté au match assis dans la deuxième rangée derrière l'abri des Marlins de la Floride, dont il est maintenant un actionnaire à la suite de l'achat de l'équipe par Jeffrey Loria.

Faut-il en dire plus? Ne sachant toujours pas ce que le baseball leur réserve, les Expos ont perdu 4-1 contre les Marlins pour subir une troisième défaite de suite, leur 92^e de la saison, pour porter leur fiche à 2-5 lors de leur dernier séjour de la saison.

Les Expos ont encore cinq matchs à disputer, deux à Montréal et les trois derniers au Shea Stadium de New York, où ils avaient disputé le premier match de leur histoire en 1969. Fini-

ront-ils là où ils ont commencé? Les Expos n'ont réussi que quatre coups sûrs pour un deuxième match de suite.

John Patterson (4-6) a lancé pendant six manches, allouant quatre points, neuf coups sûrs et un but sur balles. Il n'a fait face qu'à 10 frappeurs à ses trois premières manches mais il a faibli en concédant trois points à la quatrième, incluant un circuit en solo à Miguel Cabrera. Patterson, qui a effectué 102 lancers dont 63 prises, a maintenant accordé 17 circuits en 94 manches.

Josh Beckett (8-9) a remporté la victoire, n'allouant qu'un but sur balles, sur quatre coups sûrs et deux buts sur balles en sept manches. Il a enregistré huit retraits au bâton.

Guillermo Mota a lancé la huitième et Armando Benítez a enregistré son 45^e sauvetage alors que les Marlins, qui avaient été éliminés dimanche, ont mis fin à une séquence de six défaites.

Presse canadienne

HOCKEY JUNIOR

Crosby est honoré

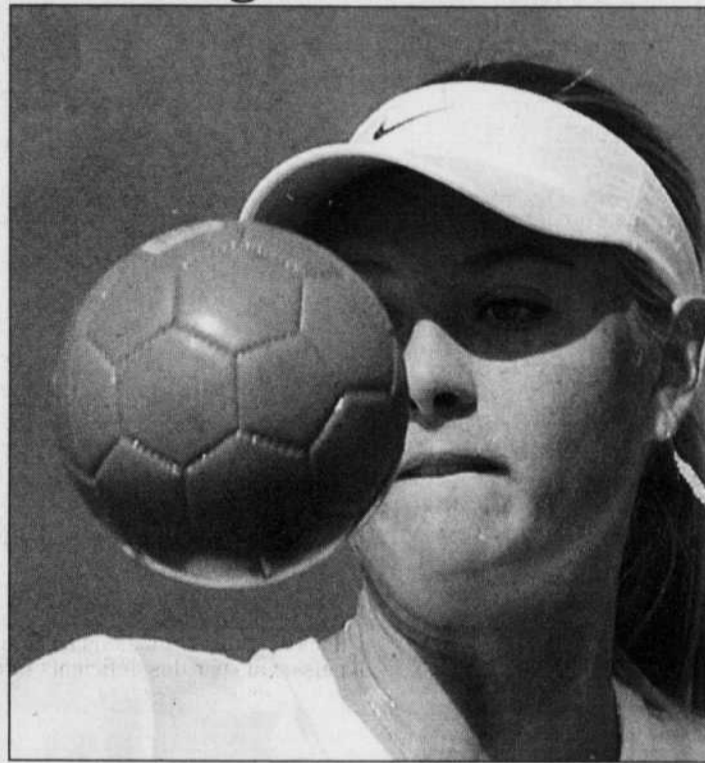
Le joueur de centre Sidney Crosby, de l'Océanic de Rimouski, et le gardien Jonathan Boutin, du Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard, sont les premiers récipiendaires de la saison 2004-05 des titres de joueurs offensif et défensif de la semaine dans la LHJMQ.

Au cours de la période du 16 au 26 septembre, Crosby a totalisé 18 points dont 14 passes et a aidé l'Océanic à inscrire quatre victoires en cinq matchs.

Crosby a ainsi participé à 18 des 28 buts de son équipe jusqu'à maintenant, ce qui représente un taux de 64 %.

Dimanche après-midi, lors de la journée consacrée à Vincent Lecavalier et à Brad Richards au Colisée de Rimouski, l'attaquant de 17 ans de Cole Harbour, en Nouvelle-Écosse, a égalé deux records personnels dans la LHJMQ avec des performances de six points et cinq mentions d'aide. À sa saison recrue, en 2003-04, Crosby avait connu deux matchs de six points. — PC

Changement de balle



MARIA SHARAPOVA, la championne du tournoi de Wimbledon de cette année, s'est entraînée, hier, avec un mini ballon de soccer en prévision du tournoi de Séoul.

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

Les Carabins sont en deuxième position du classement canadien

Ottawa — Les Carabins de l'Université de Montréal continuent d'atteindre de nouveaux sommets et se retrouvent au deuxième rang du nouveau top-10 du football de Sport interuniversitaire canadien (SIC), alors que les Stingers de Concordia sont de retour au classement après avoir vaincu les puissants Huskies de Saint Mary's.

Les Stingers (2-2) pointent maintenant en neuvième position à la suite de leur victoire de 29-10 aux dépens des Huskies qui, eux, ont dégringolé de la première à la sixième place.

À la suite de leur victoire de 37-18 sur le Clan de Simon Fraser, les Golden Bears de l'Université de l'Alberta montrent un dossier de 4-0 pour la première fois depuis 1971 et atteignent le sommet du classement pour la première fois depuis le 7 octobre 1996.

Quant aux Carabins, ils se retrouvent deuxième au pays pour la première fois de leur histoire.

Montréal, seule formation invaincue au Québec, a enregistré un record d'équipe de 56 points samedi pour disposer facilement des X-Men de St. Francis Xavier (1-2), par 56-15. Les prochains adversaires des Carabins seront les Gaiters de Bishop's (1-3) qui se rendront au stade du CEPsum samedi prochain.

Le Rouge et Or de l'Université Laval (3-1), cinquième, fait lui aussi un pas en avant cette semaine, mais sa visite à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, ne fut pas de tout repos.

Le Rouge et Or, qui a accueilli plus de 34 000 amateurs en deux rencontres au stade du PEPS jusqu'à maintenant en 2004, reçoit Sherbrooke (1-3), dimanche.

Quant aux Stingers de Concordia, ils sont de retour à domicile samedi pour la visite des Redmen de McGill (3-1), à l'occasion de la présentation annuelle de la Shaughnessy Cup.

Presse canadienne

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	La facture	Le Bleu du ciel	Enjeux / Un homme parmi les femmes	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!					Découverte
TVA	Le TVA 18 heures	Vingt et un	Facteur de risques	La facture	Histoires de filles	Km/h	S.O.S. Haïti	Le TVA	Devine qui vient ce soir		M. Jasmin (23:17)		Pub (00:02)
TO	Maccaroni tout garni	Ramdam	Cultivé et bien élevé	...violence ordinaire	National Geographic / Tjelolet	24 heures chrono					Points chauds / Yasser Ararat		
TQS	Le Journal (16:30)	Flash / Y. Pelletier	C'est mon show	...voir pour le croire	Cinéma / LA CIBLE (5) avec Jean-Claude Van Damme, Lance Henriksen			Le Grand Journal	110%	...Violence ordinaire	Lady Chatterley		Pub
RDI	Jrnl RDI	...Actions	Le Monde	Part...	...de la reine de Jordanie	Le Téléjournal/Le Point		Part...	Le Monde	Le Journal RDI		Téléjournal	
TV5	Cible (17:55)	Jrnl FR2	Tout le monde en parle	Andy Garcia, Jean-Pierre Cassel, Xtrémistes	Opération Sauvetage	Guy Corneau...		SO.D.A. Journal	Journal	Complément d'enquête			
D	Fallait y penser	Biographies	Opération Sauvetage	Xtrémistes	Opération Sauvetage	Guy Corneau...		Dossiers FBI	Métamor.	Oui, je... Peau	Le Sexe...		
VIE	Oui, je...	Nicolas...	Cinéma / FACE AU DANGER (5)	M. Net	Décompte	Vidéo Clips	Toprock.	Groulx luxe	Babu à bord	Mike Ward	...attentat		
MP	Top5...	Top5...	...monde?	M. Richard	Musicographie	Programme de star	...justiciers	Vie rurale	Top DVD	Musicographie	Miami Vice		
MX	Jukebox	Juilen...	...monde?	Anormal	...le trouble	Simpson Futurama	Les Griffin	South Park	Henri pis...	Simpson Futurama	Les Griffin		
VRAK TV	Bob...	J. Chan	Anormal	...le trouble	Simpson Futurama	Les Griffin	La Clique	Sports 30	Qc Courses	Soccer			
TTF	Atomic...	Les Tofou	Sourire...	...ISKA	Le Repêchage Bell 2004	...mondiales de poker	JAG	Cinéma / FRESH (4) avec Sean Nelson	Relais...	Ces enfants d'ailleurs	Moi et...	La Loi...	
RDS	Sports 30	Sports 30	Origines / Témoin	Avions	Cinéma / LOVE, ETC. (4) ave Charlotte Gainsbourg	Le Protecteur	Dead Zone	Coroner Da Vinci	Sans laisser de trace	Paranormal	Star Trek		
HISTORIA	Les deux font la loi	Origines / Témoin	Avions	Cinéma / LOVE, ETC. (4) ave Charlotte Gainsbourg	Le Protecteur	Dead Zone	Coroner Da Vinci	Sans laisser de trace	Paranormal	Star Trek			
ARTV	Francofolie / Fous...	Montréal, P.Q.	Cinéma / LOVE, ETC. (4) ave Charlotte Gainsbourg	Le Protecteur	Dead Zone	Coroner Da Vinci	Sans laisser de trace	Paranormal	Star Trek				
SERIES	Le Caméléon	Espionnes à talons	Brigade spéciale	Le Protecteur	Dead Zone	Coroner Da Vinci	Sans laisser de trace	Paranormal	Star Trek				
CANAL Z	Paranormal	Nerdz	La Patente	Céramique	...siècle	Langagier	Mondial.	Entre l'arbre et l'école	Un nouveau souffle	Correspon.	... plongée		
C SAVOIR	La Culture	...voyage	Journée...	Zone limite	...de Grâce	...Debeur	Odyssée	...le spa	Évasion...	Vidéo Guide / France	Correspon.	... (23:15)	
EVASION	Évasion...	Casse-cou	Panorama	Athens	Coronation	Making the Cut	The National	National	Cinéma / SUSPICION	... (23:15)	Voit (00:10)		
TFO	Au bout...	Voit	Access H.	eTalk Daily	Degrassi: Next Gen.	...to Jim	Scrubs	Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)		
CBC	Canada Now	News	Access H.	eTalk Daily	Degrassi: Next Gen.	...to Jim	Scrubs	Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)		
CTV (Com.)	News	News	Access H.	eTalk Daily	Degrassi: Next Gen.	...to Jim	Scrubs	Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)		
GBL	News	News	Access H.	eTalk Daily	Degrassi: Next Gen.	...to Jim	Scrubs	Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)		
TVQ	G. Shrinks	McBean	...the Wild	...Rivers	Studio 2	He Knew he was Right	...to Jim	Scrubs	Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)	
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	My Wife... G. Lopez	Clubhouse / Début	Father of... Scrubs	Law & Order: SVU	Gilmore Girls	One Tree Hill	...Justice		
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Last Comic Standing III	Trading Spouses	The Next Great Champ	P.O.V. / Lost Boys of Sudan	BBC News	Charlie Rose	Business...	C. Rose	
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Last Comic Standing III	Trading Spouses	The Next Great Champ	Extreme Oil / Wildemess	BBC News	Charlie Rose	Business...	C. Rose	
FOX	Malcolm...	That '70s...	Friends	Seinfeld	Trading Spouses	The Next Great Champ	P.O.V. / Lost Boys of Sudan	Extreme Oil / Wildemess	BBC News	Charlie Rose	Business...	C. Rose	
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Outdoor...	Nova / Origins: Earth is Born (1/2)				Law & Order: SVU	CTV News	News	Daily (00:05)		
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour	Degrassi: Next Gen.	...to Jim	Scrubs	Cold Case Files	Dog the Bounty Hunter	Growing...	Airline	Biography		
CTV (Com.)	City Confidential	American Justice	Biography / C. Whitman	I'll Fly away Home	Swing: This Joint is Jumpin'	American Chopper	British Empire In Colour	American Hotrod	Turning Points of History	JAG	Crime...		
A&E	Videos	Seeing Things	Daily Planet	Crime Team	The National	Retro Reels: Behind Bars	Cold Squad	Josh	Kink	Rides / 5kin	Mega Machines	Overhaul...	
BRAVO	Monster Machines	Daily Planet	Crime Team	The National	Retro Reels: Behind Bars	Cold Squad	Josh	Kink	Rides / 5kin	Mega Machines	Overhaul...		
DISCOVERY	Master	Bordert.	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	
HISTORY	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News	
SHOWCASE	Doc	In a Fix	Mega Machines	Overhaul...	Matchm.	Top Model	Boxing / Roy Jones Jr.	Glen Johnson	Sportscentre	Matchm.	Extra		
LEARNING	Clean Sweep	Adoption...	Real Renos	Classic Boxing	Boxing / Roy Jones Jr.	Glen Johnson	Sportscentre	Matchm.	Extra				
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Adoption...	Real Renos	Classic Boxing	Boxing / Roy Jones Jr.	Glen Johnson	Sportscentre	Matchm.	Extra			
TSN	Off, Record	Sportscent.	Classic Boxing	Boxing / Roy Jones Jr.	Glen Johnson	Sportscentre	Matchm.	Extra					
YTV	Spongebob	Neutron	Martin...	Yu-Gi-Oh	Dragon Ball	Dragon Ball	...Hunters	Fries with...	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Ce soir 18h30
Ramdam
 Rentrée tumultueuse à l'école Sainte-Trinité.

19 h
 Cultivé et bien élevé
 Paul Brosseau élève des cerfs rouges à Grenville.

19 h 30
 Chroniques de la violence ordinaire
 Le silence. Les adultes qui boudent.

Télé-Québec
 telequebec.tv

Ça change de la télé